



MJSR

ma jeunesse suisse romande

conditions Générales
CENTRES AÉRÉS

Nülli 2008

CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION

L'inscription se fait uniquement via notre site internet grâce au formulaire prévu à cet effet.

Un compte doit être créé lors de la première visite. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Le délai d'inscription est le mercredi matin pour la semaine suivante, selon les places disponibles. L'inscription est à la semaine, les journées manquées **ne sont pas remboursées**, elles ne sont pas soumises à remplacement. MJSR se réserve le droit de refuser une inscription.

Si le centre aéré est complet, vous pouvez inscrire votre enfant sur liste d'attente via la page dédiée sur notre site. Cette inscription est valable un mois. Passé ce délai, elle sera automatiquement supprimée, sauf en cas de réinscription par e-mail.

PRIX ET PAIEMENT

Le tarif de la semaine d'accueil se paie en ligne lors de l'inscription. Le prix comprend l'ensemble des prestations prévues, à savoir : activités, collation du matin, goûter, boissons, transports et l'encadrement par des équipes de moniteur-trices.

REPAS

L'enfant doit prendre chaque jour un pique-nique pour son repas de midi. En cas de manquement, l'équipe achètera le pique-nique et une demande de remboursement sera faite au moment où le/la participant-e est recherché-e.

PROGRAMME ET ANNULATION

Les centres aérés ont lieu par tous les temps. Le programme de chaque journée est élaboré par les soins de l'équipe d'animation, validé par les professionnel-les de MJSR.

Nous nous réservons le droit d'annuler un centre aéré en cas de force majeure ou de manque d'inscriptions.

Le programme de la semaine n'est pas annoncé à l'avance : il est affiché à l'entrée du lieu d'accueil le 1^{er} jour de la semaine. Lors de certaines journées, des animations spécifiques peuvent être données par des intervenant-es extérieur-es. Le programme peut être soumis à modifications.

Toute annulation doit impérativement être communiquée à MJSR par mail. Si elle a lieu au moins un mois avant le début du centre aéré, nous rembourserons le montant de la semaine, après déduction de frais administratifs de CHF 50.-/semaine. Si l'annulation intervient dans les quatre semaines avant le début **aucun remboursement ne sera effectué.**

DROIT A L'IMAGE

MJSR est autorisée à utiliser les photos et vidéos prises durant les activités par les équipes ou les personnes mandatées et sur lesquelles pourraient figurer les enfants ou les lieux où se déroulent les activités, et ce dans les limites du respect du droit à la personnalité.

Usage interne des photos : blog des parents, rapport d'activité.

Usage externe des photos : calendrier, site internet, réseaux sociaux, supports de communication.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de ses activités d'organisation et de gestion des centres aérés, MJSR est amenée à traiter des données personnelles ainsi qu'à les transmettre à ses sous-traitants et destinataires. Retrouvez plus d'informations sur les traitements réalisés et les modalités d'exercice de vos droits sur notre Déclaration de confidentialité.

ASSURANCES ET SANTE

Le/la participant-e doit obligatoirement être assuré-e en maladie + accident et la famille doit être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile. L'équipe prend toutes décisions utiles concernant les participant-es, notamment des mesures rendues nécessaires par leur état de santé. Le contenu de la pharmacie fournie aux équipes est consultable sur notre site internet.

En cas de problèmes particuliers concernant la santé ou le comportement de l'enfant, il incombe aux responsables légaux de donner, au moment de l'inscription, les indications et prendre contact avec nous si besoin. Toute information n'ayant pas été communiquée et s'avérant nuisible au bon fonctionnement peut entraîner un renvoi immédiat.

En cas d'accident corporel, il incombe aux parents de remplir une déclaration d'accident auprès de leur assurance dans les 3 jours suivants. Nous nous rendons disponibles à info@mjsr.ch afin de renvoyer et donner les informations nécessaires au bon remplissage de ladite déclaration.

Lors d'une maladie infantile contagieuse, l'enfant doit rentrer à la maison pour la sécurité des participant-es et de l'équipe d'encadrement.

RESPONSABILITES

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, perte ou de dégâts sur les effets personnels d'un-e participant-e. MJSR décline également toute responsabilité pour les dégâts commis par un-e participant-e, volontairement ou involontairement, à des objets ou à des tiers. Le/la participant-e est responsable des dommages qu'il/elle pourrait causer.

REGLES DE CONDUITE ET DE SECURITE

Les participant-es doivent suivre les consignes données par les moniteur-trices et se conformer aux règles usuelles de sécurité, de prudence et de respect.

Les objets susceptibles de porter atteinte à la sécurité physique des participant-es ne sont pas autorisés (objets coupants, dangereux, etc.) et seront immédiatement confisqués par l'équipe d'animation.

En cas de grandes difficultés rencontrées avec l'un-e des participant-es, dont le comportement met en péril le bon déroulement du centre aéré, nous nous réservons le droit de renvoyer un-e participant-e et celui-ci/celle-ci ne sera pas admis-e pour le reste de la semaine ; **aucun remboursement ne sera effectué.** Les éventuels frais d'intervention seront facturés en sus.

En cas d'interruption volontaire due à une maladie, blessure ou souhait de la famille, **aucun remboursement ne sera effectué.**

FOR APPLICABLE

Pour tout éventuel litige le droit suisse est applicable, le for étant fixé à Genève.

Conditions et Informations Générales du 1^{er} septembre 2025.

MJSR est membre du Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances ; elle respecte la Charte de qualité et les Règles de base pour l'organisation des camps de vacances et centres aérés pour enfants et jeunes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ENCADREMENT

Les participant-es sont encadré-es par de jeunes adultes (responsables, moniteurs et monitrices) formé-es et motivé-es : l'équipe d'animation (« l'équipe »). Elle est composée d'1 adulte pour 4 enfants de moins de 6 ans et d'1 adulte pour 5 enfants de + de 6 ans. Ce nombre peut varier selon l'implication de spécialistes dans le centre aéré.

Les responsables d'équipe reçoivent une formation spécifique sur les différents aspects liés à l'organisation et la gestion d'accueil d'enfants.

PREPARATION DES CENTRES AERES

Les centres aérés sont préparés par nos soins. Outre l'organisation générale, nous mettons à disposition des équipes les moyens financiers et le matériel nécessaires. Chaque équipe prépare et organise sa semaine de centre aéré en tenant compte du programme général annoncé sur notre site internet ainsi que des directives MJSR. Le programme des activités ainsi que le projet pédagogique sont soumis aux animateurs-trices professionnel-les de MJSR, qui les valident avant le début du séjour.

PERMANENCE

Nos équipes bénéficient d'une permanence téléphonique professionnelle, qu'elles peuvent solliciter en cas de besoin ou de difficultés.

FINANCEMENT DES CENTRES AERES

MJSR propose des camps et des centres aérés aux prix les plus abordables possibles. Les prix payés par les familles ne couvrent pas les frais réels de la semaine d'accueil. Outre son rôle social dans le cadre de la prise en charge des enfants en dehors du temps scolaire, MJSR apporte ainsi une contribution financière importante aux familles.

VÊTEMENTS - MATERIEL

Le trousseau est consultable sur notre site internet. Il vous incombe de fournir les affaires indiquées dans ce document. Les noms et prénoms de votre enfant doivent figurer sur toutes les affaires. Celles-ci sont à réclamer à info@mjsr.ch (avec le détail des affaires) rapidement après la fin du séjour. Au bout de 2 mois, les affaires non réclamées sont données à des associations caritatives locales. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégâts.

TÉLÉPHONES ET APPAREILS CONNECTÉS

Ces appareils coûteux et pouvant perturber les journées d'accueil **ne sont pas autorisés**. Pour celles/ceux qui iraient à l'encontre de cette consigne, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégâts.

LIEUX ET HORAIRES

Les lieux et horaires des journées sont indiqués sur notre site internet www.mjsr.ch et doivent impérativement être respectés. Si le groupe a organisé une sortie, il part à l'heure : les retardataires ne sont pas attendu-es.

BLOGS

Des blogs avec accès sécurisés sont mis en place afin de permettre aux familles de suivre les activités. Les informations vous sont envoyées avant le départ. Un mode d'emploi est disponible sur notre site sous l'onglet « Conditions et informations générales » de notre site internet « Blogs pendant les camps ».

QUESTIONNAIRE QUALITE (SONDAGE)

Un questionnaire qualité est à votre disposition sur notre site internet. Nous vous remercions de le remplir sitôt le centre aéré de votre enfant terminé : votre avis nous est très précieux pour améliorer constamment la qualité de nos camps.

REMARQUES

Toutes les informations pratiques relatives aux centres aérés sont disponibles sur notre site www.mjsr.ch. Pour toutes questions ou informations et pendant la semaine, n'hésitez pas à prendre contact avec notre administration.